

Appel à candidatures

Renouvellement de la Fresque des Emouleuses, *dans le cadre d'un projet d'action culturelle et artistique*

Suite à un état des lieux établi en 2013, la ville a recensé de fortes volontés d'artistes, de structures socio-culturelles et d'acteurs institutionnels quant à la mise en œuvre d'actions relatives à l'Art Urbain. Forte de cette expertise, et en parallèle des différentes actions menées dans le cadre d'URBAN FOCUS, la ville de Créteil souhaite soutenir, accompagner et valoriser le travail des street artistes, en s'appuyant sur la dynamique participative du réseau des équipements associatifs socioculturels tout en contribuant à l'embellissement des espaces de vie des crétoliens

Dans ce contexte, le **mur des Emouleuses** a été mis à disposition par le bailleur Valophis Habitat pour la réalisation de fresques, en plein cœur du quartier du Mont-Mesly. Il est pensé comme un lieu de rencontre entre les artistes et les populations, entre les pratiques professionnelles et les pratiques amateurs. Il permet enfin de présenter la discipline du Street art comme un moyen d'expression artistique relevant d'une esthétique à part entière.



La première fresque a été réalisée en mai 2016 par les artistes crétoliens Henry HANG et NUBS.

La ville de Créteil, et ses partenaires, lance un appel à candidatures d'artistes pour le renouvellement de la fresque : deux artistes seront retenus, l'un pour le renouvellement de ladite fresque, le second pour la création d'une fresque sur le verso du mur, orientée en trompe l'œil.



A qui s'adresse l'appel à candidatures ?

Aux artistes urbains, dont la démarche artistique allie CREATION et TRANSMISSION

Mur des Emouleuses, rue Gabriel de Ronne, 94000 CRETEIL



Cahier des charges

Sont recherchés deux artistes émergents dans le domaine de l'art urbain et s'inscrivant dans une logique de médiation avec les publics : un premier artiste pour le recto du mur, un second artiste pour le verso du mur.

Chaque côté du mur mesure 37 x 1,80 m en moyenne.

Thème

Au recto : En résonance avec une ou des thématiques actuelles laissées au libre choix de l'artiste, pouvant être accessible aux publics jeunes avec lesquels il travaillera

Au verso : En résonance avec les activités quotidiennes des habitants sur le parking attenant au mur (trompe l'œil fortement apprécié)

Public

Publics jeunes à impliquer dans la mise en œuvre de la fresque (en lien avec les partenaires socio-éducatifs du quartier)

Tout public pour monstration des œuvres

Médiation / ateliers

Mur Recto : l'artiste doit prévoir 2 demi-journées d'ateliers en amont avec 2 groupes différents (10-11 ans) et (12 – 17 ans). Chacun de ces 2 groupes devra se voir attribuer un espace dans l'œuvre. L'artiste doit prévoir de consacrer une demi-journée à chaque groupe *in situ* pour la réalisation de la fresque

Mur Verso : idem 2 demi-journées d'ateliers avec 2 groupes (9-14 ans et 8-10 ans)

Chaque groupe compte un maximum de 10 participants.

Moyens humains et techniques

Le projet est coordonné par la chargée de mission Développement artistique de la Direction de la Culture.

Un local sera mis à la disposition des artistes à la Maison de la Solidarité (située de l'autre côté de la rue)

Périodicité

→ **Réalisation** des deux fresques souhaitée du **29 mai au 7 juin**, incluant la participation des groupes d'enfants, les 31 mai et 3 juin apm pour le Recto et les 31 mai et 7 juin apm pour le Verso

→ **ateliers** en amont :

• Artiste du mur recto :

24 mai, 14h-17h : à la Démocratie Locale (10 – 11 ans)

27 mai, 14h – 17h, à la Maison de la Solidarité (12 – 17 ans)

• Artiste du mur verso :

24 mai , 14h-17h, au CSC Kennedy (9-14 ans)

17 mai, 14h-17h, à l'accueil de loisirs Casalis (8-10 ans)

→ **Inauguration fixée le vendredi 9 juin, entre 17h et 21h**

Communication

La direction de la Culture prend en charge la totalité de la campagne de communication. Il sera demandé aux artistes de bien vouloir participer au visuel du support de communication

Budget

La Direction de la Culture attribuera un versement de 2000 euros pour chaque artiste (prestation artistique et matériel). Un acompte sera versé en amont de la réalisation pour l'achat du matériel. Pour les journées complètes, les frais de déjeuner seront financés à hauteur de 10 euros : 8 déjeuners par artiste.

Les partenaires financeront les demi-journées d'atelier à hauteur de 250 euros (prestation et matériel).

Sur présentation de facture et après signature du contrat de prestation. Les autres frais annexes sont à la charge des artistes.

Critères de sélection

- originalité et qualité artistique
- maîtrise des économies de moyens
- capacité à transmettre / pédagogie
- accessibilité à tous les publics

Votre dossier devra **répondre au cahier des charges** et sera composé :

- de votre curriculum vitae (1 page) et d'un porte-folio de vos œuvres (2 pages)
- d'un projet artistique : titre, intention, visuel(s) expliquant au mieux l'apparence possible de la fresque. Cette communication est importante et devra faire comprendre très rapidement au jury la nature du projet proposé. Devront apparaître les espaces dédiés aux groupes de jeunes
- d'une description technique : matériel utilisé
- d'un budget prévisionnel détaillé et équilibré
- Les candidatures sont à adresser au format PDF par mail ou wetransfer à laurence.naudet@ville-creteil.fr

Le comité de sélection

Mme NICOLAS, adjointe au Maire en charge de la Culture Mr MONDY, Valophis HABITAT Un membre du conseil citoyen Un conseiller de quartier	Mme HUREAU, Présidente CSC Kennedy Mr KIYINDOU, Conseil Municipal des Enfants Mr CAMARA, Direction Enfance Jeunesse Mme NAUDET, Direction de la Culture
---	--

Calendrier :

- date limite d'envoi des candidatures par mail : 17 avril 2017
- pré-sélection des candidatures : 18 avril matin
- contact par téléphone des artistes pré-sélectionnés : 18 avril, entre 13h et 15h : invitation au comité de sélection du lendemain
- **Comité de sélection des artistes : 19 avril 2017, entre 14h30 et 17h**
Les candidats sont invités à réserver cette date pour rester disponibles

Renseignements :

Laurence NAUDET

laurence.naudet@ville-creteil.fr / 06 19 92 00 98